

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GRANGE L'ÉVÊQUE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 28 janvier 2008

Étaient présents sous la présidence de Monsieur Raynald Royère :

Pour Macey : Jean-Michel Berthelot, Philippe Fromont, Dominique Picard,

Pour Saint Lyé : Jean-Paul Fauconnet, François Noblot, Marcel Spilmann

Le président rappelle que lors de la dernière réunion du SIGE le 23 octobre dernier, les membres avaient exprimé le souhait de réunir un groupe de travail pour réfléchir à une modification des statuts du SIGE.

Il rappelle le déroulement du dossier. La commune de Macey a demandé son retrait du syndicat, en raison essentiellement de la charge financière trop importante, qu'il entraîne pour celle-ci. La commune de Saint Lyé quant à elle a exprimé le désir de maintenir le syndicat.

Le président a alors proposé de maintenir le syndicat intercommunal de Grange l'Évêque, sous certaines conditions : le SIGE n'a plus aucune compétence en matière d'investissement, sauf à continuer de rembourser le capital des emprunts qui prendront fin en 2018. Chaque commune récupère donc les investissements à réaliser sur son patrimoine, le SIGE ne gérant plus que le fonctionnement. Saint Lyé demande alors de refixer les règles de fonctionnement et d'en partager les charges pour moitié.

Le président suggère donc d'étudier la nature des charges de fonctionnement du syndicat et de les réduire au maximum, voire de les redonner aux communes respectives. La réflexion devra alors porter sur les questions suivantes :

- le personnel
- le cimetière
- le corps des sapeurs pompiers
- le réseau d'éclairage public
- l'école : relation SIGE et RPI -
- pour les OM : pas de problème – compétence communauté de communes

Pour ce qui reste, le président pense alors qu'il faut réfléchir pour une répartition par moitié

D'autres solutions sont avancées :

- le hameau devient une commune à part entière : qu'en est il alors que l'Etat incite à la création de communautés de communes ?
- le hameau est rattaché à l'une des deux communes : mais laquelle ?

Le président propose d'attendre les élections municipales pour aller voir le Préfet pour lui demander d'aider les maires à trouver une solution –l'idée d'un référendum local auprès des évêchats est évoqué pour connaître la volonté des habitants –

En attendant, pour ne pas bloquer le fonctionnement du hameau, et pour que les communes puissent préparer leur budget respectif et prévoir la participation au SIGE, il est décidé de voter le budget avant les élections (réunion du SIGE le 26/2) avec les dépenses minimum (personnel, entretien courant, etc...).

Le Président,

Raynald ROYERE